



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION LE PETIT ZINC

- Mercredi 27 décembre 2023 -

Présents : Sophie Arnaud en visio- Mélodie Arnoux - Régine Basset – Christelle Bivic - Pierre Chauvet – Alain Masiocchi - Quentin Rabasse - Michel Rabasse - Christophe Steyaert – Françoise Vercammen
Brigitte Falquès – Maxime Falquès – Josette Arnaud – Martine Pech – Pierre Pech – Roy Broadfield – Corinne Caruso – Marie Lombard – Ludovic Arnoux

Excusés : Patricia Mingot - Vicky Pettens - Gérard Pieri – Evelyne Salengh
Calixte Germain – Patrick Germain – Marie-Odile Puchelle – Denis Wilwertz – Hélène Scotto – Elisa Viguier

Absents : Simon Mathieu – Didier Philippe

Ordre du jour :

- Présentation du Rapport d'activités et du rapport financier 2023
- Approbation des rapports d'activités et financier 2023
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2024
- Avenir de l'association Le Petit Zinc
- Questions diverses

Rapport d'activités 2023

Quentin Rabasse remercie les participants de leur présence et présente le rapport d'activités de l'année écoulée (cf. ci-joint). Il rappelle brièvement que, après que Christophe Steyaert et Patricia Mingot ont pris du recul, le Bureau a été étoffé et renouvelé. La nouvelle équipe a été mise en place en octobre et s'est vite rendu compte de la charge énorme de travail que représente l'association. Il met l'accent sur le nombre trop faible de bénévoles actifs pour faire tourner le café.

Il est procédé au vote à main levée. Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2023

Pierre Chauvet présente le compte de résultat 2023 dont les recettes, charges fixes et charges variables sont détaillées dans le document joint. Le poste « salaire de Christophe » apparaît dans les recettes car c'est la somme versée par le Département pour son contrat aidé, somme qui n'apparaît pas dans les charges puisque pendant un an, Christophe Steyaert ne s'est pas versé de salaires afin que *le Petit Zinc* puisse faire face à ses charges.

Pierre Chauvet rend ensuite brièvement compte du rendez-vous avec la Mairie, qui a :

- Refusé la mise à disposition gratuite des locaux
- Voté une subvention exceptionnelle de 2000€ pour permettre à l'association de payer les loyers ces 6 prochains mois
- Laisse l'organisation des marchés d'été au Petit Zinc

Il est procédé au vote à main levée. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2024

L'association aura un peu moins de charges en 2024 du fait de la fin de contrat de Christophe Steyaert (fin décembre 2023) mais moins de subventions aussi, liées à ce contrat aidé.

Une subvention de 2000€ a été demandée à la commune, ainsi qu'au département. On estime à 120 le nombre d'adhérents pour l'année à venir, la cotisation de 10€ restant inchangée. La campagne d'appel à cotisation sera lancée prochainement.

Il est procédé au vote. Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

Projets pour 2024

Il est décidé de maintenir les activités et animations qui avaient été mises en place et d'y ajouter quelques conférences et soirées théâtre, ainsi qu'un éventuel cours de dessin manga.

Il est envisagé d'utiliser l'ancien espace boutique pour en faire une salle de jeux, avec le jeu de fléchettes construit par Christophe, et un baby foot si on en trouve ou on nous en donne un. Roy James propose d'organiser un tournoi de fléchettes comme dans un pub anglais. La date reste à définir.

Avenir de l'association

Une discussion s'engage sur les difficultés de l'association et les arguments donnés par le conseil municipal pour ne pas accorder la gratuité des loyers au Petit Zinc : risque de concurrence avec l'auberge.

Alain Masciocchi a fait une recherche-étude sur les cafés associatifs du département. Aucun n'a les charges du Zinc et quasiment tous ont des locaux mis à disposition gratuitement par leur municipalité. Devoir rendre des comptes au conseil municipal tous les six mois ne paraît pas très équitable, aucune autre association de la commune n'étant obligée de le faire. Il faudra à un moment donné que l'on trouve une solution à long terme pour que l'association perdure.

Le problème du nombre de bénévoles actifs est à nouveau évoqué, l'équipe actuelle ne pouvant pas continuer longtemps sans s'épuiser et se lasser.

Corinne Caruso se propose pour tenir le Zinc un vendredi soir sur deux. Brigitte et Maxime Falques sont également volontaires lorsqu'ils sont à l'Épine.

Une grosse campagne de recrutement de bénévoles doit être lancée.

Questions diverses

Les démissions du Conseil d'Administration suivantes sont enregistrées :

- Sophie Arnaud
- Patricia Mingot
- Vicky Pettens
- Christophe Steyaert

L'entrée dans le Conseil d'Administration des personnes suivantes est à confirmer :

- Amélie Bonfils
- Lise Bessière

Il est décidé de fermer le Petit Zinc du 8 au 23 janvier : réouverture le mercredi 24 janvier à 8h30.